

À l'heure où l'espérance de vie ne cesse de s'allonger, la problématique du maintien à domicile des personnes âgées s'avère un enjeu de taille pour les collectivités. Leur prise en charge va donc devenir une question primordiale dans les prochaines années. L'allongement de la vie multiplie les situations de dépendance. La volonté municipale est de permettre aux personnes âgées concernées de rester le plus longtemps possible chez elles, si leur santé le permet. La commune, qui aujourd'hui propose une offre de services adaptée pour un meilleur confort au quotidien, va poursuivre ses actions menées en faveur de ses aînés.



PORTAGE DE REPAS, TÉLÉALARME,
AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE, SOINS
INFIRMIERS À DOMICILE...

*L'offre
de services
pour les
personnes
âgées se
développe*

D'après le dernier recensement de 1999, Cébazat compte 2 285 personnes de 60 ans et plus. En 2000, on recense 20 660 septuagénaires sur le bassin clermontois, avec une perspective de 27 915 d'ici 2010. C'est pourquoi la municipalité a décidé de créer un service d'aide et d'accompagnement à domicile et un service de soins infirmiers pour 2008.

Des aides au quotidien pour les aînés

Depuis plusieurs années la commune a développé des aides en direction des personnes âgées afin de leur apporter une assistance première et de les accompagner dans les activités quotidiennes, favorisant le maintien à domicile. Bien plus que des services de confort et d'aide matérielle, ces prestations apportent aux bénéficiaires sécurité, socialisation, indépendance et témoignent d'une solidarité inter-générationnelle.

■ Portage de repas à domicile

Toute l'année, du lundi au vendredi, un portage de repas à domicile est mis en place en faveur des aînés de 70 ans et plus ou des personnes handicapées ou momentanément dépendantes. La demande ne cesse de croître. Aussi, afin de répondre au mieux à ce besoin, le service s'est équipé d'un nouveau véhicule plus fonctionnel, avec une plus grande capacité pour optimiser la livraison des repas. Les agents de terrain, à savoir Mary-Luce Bonny et Charles Éberlé, tissent des liens de confiance avec ces personnes, les accompagnent et sont à leur écoute.

■ Téléalarme

La téléalarme est un système sécurisant d'alerte des secours, réservée aux personnes âgées de 65 ans et plus. Elle comprend un boîtier branché directement sur une prise téléphonique et un médaillon ou un bracelet-montre. Accompagnant en permanence le bénéficiaire, cet

appareil permet de prévenir les sapeurs-pompiers en cas de problème. Selon l'urgence et la nature de l'alerte, ces derniers déclenchent alors les secours appropriés ou l'intervention de parents ou personnes proches.

Les usagers de ce système se disent plus rassurés.



Une nouvelle compétence : l'aide et l'accompagnement à domicile

La commune doit répondre aux besoins actuels des personnes âgées et renforcer leur maintien à domicile afin de repousser éventuellement une entrée prématurée en établissement.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) qui sera en activité courant janvier 2008, est destiné à aider les personnes dépendantes dans l'incapacité d'assumer seules les tâches courantes. Il assurera un service ménager et une aide pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels.

Concrètement les demandeurs pourront prétendre à des heures de ménage, à une aide dans la prépara-

Démarches pour bénéficier de ces prestations

- Avoir 60 ans ou plus.
- Être domicilié à Cébazat.
- Dossier retenu selon la place disponible et les besoins.

tion des repas, la vaisselle, l'entretien du linge, l'habillage, la coiffure, à des déplacements pour effectuer des courses, des visites, des promenades, etc.

Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé évolutif. L'objectif est de permettre à ces personnes de continuer leurs activités et d'entretenir des liens avec l'entourage.

Ce service leur assurera aussi un rôle de conseil et pourra les rediriger auprès d'autres professionnels si nécessaire.

Un responsable sera chargé de traiter rapidement les demandes, d'organiser le travail des aides à domicile et du personnel administratif. Il se déplacera chez les futurs usagers pour mieux apprécier leurs besoins. Les intervenants seront aussi un soutien précieux favorisant la qualité de vie à domicile. Ils auront une fonction relationnelle et psychologique importante et un rôle d'accompagnement et d'observation.

Contact : service aide sociale à la mairie de Cébazat

100 ans, ça se fête !



Cette année la municipalité a honoré Mme Cécile Roche, une Cébazaire centenaire. Le maire et les membres du CCAS lui ont rendu visite pour lui souhaiter un bon anniversaire. Née à Collat (43) en 1907, Cécile épouse à l'âge de 20 ans René. Le couple s'installe à Cébazat en 1966. Aujourd'hui Mme Roche présente avec fierté sa famille, sa fille Renée, ses trois petits-enfants et se réjouit d'avoir deux arrière-petits-enfants, dont Paulin qui a 100 ans de différence avec elle !

■ Titres de transports

Les personnes de plus de 70 ans peuvent bénéficier de tickets de bus ou de tramway à tarif préférentiel, facilitant ainsi leur déplacement.

■ Aide aux déplacements

Ce service de proximité est proposé pour l'aide aux visites chez le médecin, à la pharmacie ou pour les démarches administratives.

■ Animations

Dans le cadre des animations destinées aux personnes âgées, la commune organise des manifestations comme par exemple le repas de fin d'année offert à tous ceux qui ont 70 ans et plus, la remise d'un présent pour Noël aux Cébazaires hébergés en établissement, un séjour découverte de trois jours et une journée promenade gratuite au printemps.



La commune a toujours œuvré pour le maintien à domicile des personnes âgées, évitant ou retardant une entrée en établissement, avec pour objectif de rompre la solitude et l'isolement de ces personnes. Affirmant ce choix, l'action sociale va dès 2008 prendre un nouvel essor avec deux nouveaux services pour nos aînés : l'aide et l'accompagnement à domicile et les soins infirmiers à domicile.

Un nouveau service : des soins infirmiers à domicile

A compter de janvier 2008, un service de soins infirmiers sera mis en place sur la commune. Géré par le Syndicat Intercommunal au Service de la Personne Agée "Vivre Ensemble", présidé par Bernard Auby et dont le siège se trouve à la mairie de Cébazat, il a pour vocation le maintien à domicile.

L'enjeu est de laisser la liberté aux personnes de vieillir chez elles, en évitant le placement précoce en établissement ou l'hospitalisation.

Ce projet répond aux besoins recensés auprès de la population concernée qui cherche une solution afin de conserver un confort de vie et une certaine autonomie.

L'indépendance passe par l'aide matérielle et le soutien médical. Complémentaire au SAAD, le service de soins infirmiers proposera aux personnes âgées des soins d'hygiène générale (toilettes, change, etc.) et une aide dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie (aide au lever, au coucher).

L'infirmière du SSIAD évaluera les besoins du demandeur et sera chargée de coordonner l'ensemble des soins médicalisés avec les différents intervenants de santé (médecin, infirmière...).

Contact :
SISPA "Vivre ensemble"
Mairie de Cébazat

Conditions pour être bénéficiaire

- Personnes âgées d'au moins 60 ans, malades ou dépendantes.
- Personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques.
- Résidant dans une des communes adhérentes au SISPA (Aulnat, Blanzat, Cébazat, Durtol, Malintrat, Sayat).
- Personnes habitant à Gerzat.
- Sur prescription médicale, avec une prise en charge à 100 % par l'organisme d'assurance maladie.
- Dossier retenu selon la place disponible et en fonction des pathologies.